
Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Béton-Prêt, Moudon SA, Moudon*
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenneuse:* BFF Graval SA, Avenches
3. *Décision par:* l'assemblée générale
4. *Date de la décision:* 09.06.1997
5. *Echéance de préavis des créances:* **30.05.2003**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:* Holcim Granulats et Bétons SA, Zürich, p.a. Holcim (Suisse) SA, 1312 Eclépens
7. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8. *Remarques:* L'ensemble des actifs et des passifs ont d'ores et déjà été repris avec état au 1er janvier 1997 par la société reprenante, qui à la suite de fusions ultérieures, est devenue Holcim Granulats et Bétons SA. Il s'agit ici de la rectification tardive d'une publication non intervenue.
Holcim Granulats et Bétons SA, Zürich, p.a. Holcim (Suisse)
SA
1312 Eclépens
(00956230)